

RESULTATS : Octobre 2018 à mars 2019

Laval, le : 06/05/2019

**CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE
(Eau Distribuée)**

Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE
Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX

Unité de distribution :				LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS	LE CRAONNAIS SERVICE BAS
Commune du prélèvement :				BOUCHAMPS-LES-CRAON	SAINT-MARTIN-DU-LIMET	SAINT-SATURNIN-DU-LIMET	RENAZE	BOISSIERE (LA)	SELLE-CRAONNAISE (LA)
Nom du point de surveillance :				BOURG DE BOUCHAMPS	BOURG DE SAINT MARTIN	BOURG DE SAINT SATURNIN	HOPITAL LOCAL DE RENAZE	BOURG DE LA BOISSIERE	BOURG DE LA SELLE
Localisation du point de surveillance :				MR TOUPLIN 20 LOTISSEMENT ANDEUMILLE	BAR RESTAURANT - 11 RTE DE NANTES	LA TOUCHE (CHEZ MME PECOT)	ACCUEIL (SANITAIRES HOMMES)	ATELIER DERRIERE LA MAIRIE	CENTRE D'HEBERGEMENT - 2 RUE CROIX DU BRAY
Date du prélèvement :				02/10/2018	02/10/2018	11/12/2018	09/01/2019	25/02/2019	12/03/2019
Code de la Santé Publique (Normes)				Limites de qualité	références de qualité				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL		<1	<1	<1	<1	<1	1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		2	<1	<1	1	<1	2
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	2	<0,5	<0,5	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f		33,7	33,2	35,5	31,3	29,8	
	pH	unité pH	6,5 à 9	7,6	7,7	7,8	7,8	7,9	7,6
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/L	200	<20	<20	<20	<20	<20	<20
	Manganèse total	µg/L	50	<5,0			<5	<5	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/L	200						
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5						
	Plomb	µg/L	10						<1,0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total	mg(C)/L	2	1,9	2,0	1,8	2,3	1,8	
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm	200à1100	735	722	770	700	674	672
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C	25	18,4	17,3	12,0	14,3	9,1	11,3
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg(Cl2)/L		0,02	0,07	<0,02	0,20	0,25	0,30
	Chlore total	mg(Cl2)/L		0,07	0,18	0,10	0,30	0,35	0,40
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L	0,1	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50		4,3	5,8			
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5						<0,02
PESTICIDES DIVERS	Métaldéhyde	µg/L	0,1						

Interprétation sanitaire :

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Seuls de légers dépassements de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) sont à signaler. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.

RESULTATS : Octobre 2018 à mars 2019

Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE
Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX

**CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE
(Eau Distribuée)**

Unité de distribution :					LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT	LE CRAONNAIS SERVICE HAUT
Commune du prélèvement :					CONGRIER	SAINT-ERBLON	ROUAUDIÈRE (LA)	SAINT-AIGNAN-SUR-ROE	SENONNES	CONGRIER
Nom du point de surveillance :					BOURG DE CONGRIER	BOURG DE SAINT ERBLON	BOURG DE LA ROUAUDIÈRE	BOURG DE SAINT AIGNAN	BOURG DE SENONNES	BOURG DE CONGRIER
Localisation du point de surveillance :					5 PLACE DE L'EGLISE (BAR)	MAIRIE	SANITAIRES PUBLICS	MAIRIE	MAIRIE (OFFICE)	MAIRIE
Date du prélèvement :					23/10/2018	06/11/2018	20/11/2018	09/01/2019	25/02/2019	12/03/2019
Code de la Santé Publique (Normes)					Limites de qualité	références de qualité				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			<1	<1	86	1	<1	<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			<1	<1	<1	3	<1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)		0	<1	<1	<1	<1	<1	<1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,5	<0,5	<0,5	<0,20	<0,20	<0,20
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f			34,8		36,1	33,4	31,5	29,9
	pH	unité pH		6,5 à 9	8,1	8,0	8,0	7,7	7,8	7,6
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/L		200	<20	<20	<20	<20	<20	<20
	Manganèse total	µg/L		50				<5	<5	<5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/L		200						
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5							
	Plomb	µg/L	10							
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total	mg(C)/L		2	2,1	1,8	1,9	2,5	2,0	1,8
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm		200à1100	747	763	766	734	704	685
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	16,5	12,3	12,5	9,9	10,1	10,5
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg(Cl2)/L			0,45	0,40	0,02	0,15	0,45	0,50
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,55	0,50	0,04	0,30	0,55	0,60
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50		4,3	4,2	4,5			
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5							
PESTICIDES DIVERS	Métaldéhyde	µg/L		0,1						

Interprétation sanitaire :

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Seuls de légers dépassements de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) sont à signaler. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.

RESULTATS : Octobre 2018 à mars 2019

Collectivité : C.C. PAYS DE CRAON-RENAZE LA PLAINE

Exploitant : VEOLIA EAU - CIE GLE DES EAUX

Unité de distribution :					NIAFLES	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE
Commune du prélèvement :					NIAFLES	CHAZE-HENRY	CHAZE-HENRY
Nom du point de surveillance :					BOURG DE NIAFLES	STATION DE LA MARINIÈRE	STATION DE LA MARINIÈRE
Localisation du point de surveillance :					MAIRIE	ROBINET DU LABORATOIRE	ROBINET DU LABORATOIRE
Date du prélèvement :					08/01/2019	04/12/2018	05/02/2019
Code de la Santé Publique (Normes)					Limites de qualité	références de qualité	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			1	1	<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			<1	<1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,20	<0,20	<0,20
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f				35,8	32,9
	pH	unité pH		6,5 à 9	7,7	7,5	7,6
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/L		200	<20	<20	<20
	Manganèse total	µg/L		50		<5,0	<5
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/L		200		<10	
	Fluorures mg/L	mg/L	1,5			0,071	
	Plomb	µg/L	10				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total	mg(C)/L		2		1,9	2,2
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm		200à1100	387	790	731
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	10,0	13,8	12,5
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg(Cl2)/L			0,30	0,80	0,80
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,04	0,80	1,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,03	<0,03	<0,03
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50			4,8	10,8
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5			<0,02	<0,02
PESTICIDES DIVERS	Métaldéhyde	µg/L	0,1			<0,020	

Interprétation sanitaire :

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indiquent, en ce qui concerne les éléments recherchés, une qualité des eaux distribuées conforme aux valeurs limites définies par la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine.

Seuls de légers dépassements de la référence de qualité pour la teneur en matière organique (carbone organique total) sont à signaler. Une référence de qualité est une recommandation dont le dépassement n'a pas d'incidence directe sur la santé.